



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

établi en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

Renouvellement de serveurs informatiques et d'équipements liés

La procédure de consultation utilisée est la suivante : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 42 de l'Ordonnance et de l'article 27 du Décret relatifs aux marchés publics

**Date limite de remise des offres :
Mardi 9 janvier 2018 à 12h00**

Pouvoir adjudicateur :

**Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques
6, Parvis des Chartrons – 33 075 Bordeaux Cedex**

Le présent règlement comporte 6 feuillets numérotés de 1 à 6

SERVICES
AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point de contact :*

Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques

6 parvis des chartrons

33075 Bordeaux cedex

Contact : Madame Marion LAQUERRE,

F-33075 Bordeaux Cedex.

Tél. : 05 57 85 40 42. Fax : 05 57 85 40 26.

E-mail : marion.laquerre@gipatgeri.fr

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : www.gipatgeri.fr

Adresse du profil d'acheteur : [https://demat-](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=17198&orgAcronyme=GIP_33_01)

[ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=17198&orgAcronyme=GIP_33_01](https://demat-ampa.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=17198&orgAcronyme=GIP_33_01)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : marion.laquerre@gipatgeri.fr

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques

6 parvis des chartrons

33075 Bordeaux cedex

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Autre.

Aménagement du territoire et risques.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) *Description*

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

Renouvellement de serveurs informatiques et d'équipements liés

II.1.2) *Type de marché et lieu de prestation de services :* Fournitures.

Lieu principal de prestation : 6, parvis des Chartrons, 33075 Bordeaux cedex

Code NUTS : FR612

II.1.3) *L'avis implique :* un marché public à procédure adaptée.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché* :

Le marché porte sur le renouvellement des serveurs informatiques et équipements liés du GIP ATGeRi.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)* : 48822000

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)* :

II.1.8) *Division en lots* : non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération* : non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale* :

Le GIP ATGeRi souhaite procéder au renouvellement de ses serveurs informatiques et équipements liés, qui pour certains entrent dans leur huitaine année.

Ce projet consiste à mettre en place l'infrastructure des serveurs & réseau pour répondre aux besoins informatiques du GIP ATGERI, et à évaluer son dimensionnement matériel nécessaire, afin de garantir le bon fonctionnement de ce service durant les 7 prochaines années.

Le présent marché porte sur la fourniture, la livraison, l'installation et la maintenance d'une solution technique clef en main de virtualisation de serveurs informatiques, de stockage de données au standard du marché en mode « NAS » et « SAN », de communications réseau ainsi qu'un outil d'administration des environnements virtuels. Les équipements qui seront proposés et mis en place, devront prendre en compte la nécessité de reconduction ou renouvellement des actuelles données et applications existantes.

L'ensemble des équipements objets du présent du marché comprend :

- Serveurs de virtualisation
- Disques SAN et NAS de stockage
- Equipements associés
- Détection et signalisation de surchauffe de la salle serveur
- Armoire informatique

L'objet du présent marché comprend aussi une assistance à la réinstallation et au paramétrage d'applications actuelles qui seront migrées sur ce nouveau matériel.

II.2.2) *Options* : non.

II.3) *Durée du marché* :

A compter de la notification du marché, l'ensemble des fournitures et des services liés devront être achevés dans un délai de 2 mois.

Le délai de garantie constructeur des matériels objet du marché sera de 5 ans minimum.

Le délai des prestations de maintenance applicative et d'assistance sera de 1 an à compter de la date d'acceptation de réception de la prestation.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Il n'est pas prévu de période de garantie.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement :

En application de l'article 110 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une avance de 5 % est accordée au titulaire d'un marché dont le montant initial du marché est supérieur à 50 000 Euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Cette avance n'est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance donnant lieu à paiement direct. En application de l'article 110 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, toute livraison donnera lieu au versement d'un acompte dont le montant ne pourra pas excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte. Chaque acompte fera l'objet d'une demande de paiement datée émise suite à la notification de la décision d'admission à l'issue des opérations de vérifications. Le marché est à prix forfaitaires. Le marché est traité à prix définitif actualisable une seule fois, lors de la notification du marché. L'unité monétaire utilisée sera l'euro (euro(s)). Le paiement s'effectuera par chèque bancaire. Le délai global de paiement ne pourra excéder trente (30) jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En application de l'article 45-VII du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, après attribution du marché à un groupement, le pouvoir adjudicateur impose la forme d'un groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ou qui produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées à l'article 48 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ne seront pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché. Le candidat devra remplir un DC2 (document fournit dans le DCE).

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat devra fournir le chiffre d'affaires global hors taxes et la part du chiffre d'affaires hors taxes concernant les services objets du marché des 3 dernières années ou des 3 derniers exercices clos.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat devra réaliser une description de l'équipe chargée de la prestation ainsi que du matériel alloué au projet.

Le candidat présentera une liste des principaux services ayant un rapport avec le présent marché fournis au cours des trois dernières années indiquant :

- la date,
- la durée,
- le montant,
- une courte description de la mission,
- le destinataire public ou privé,
- les outils et méthodes utilisés.

Les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières ne seront pas suffisantes par rapport à la prestation, objet de la consultation, seront écartés.

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière* : non

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation* : oui

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) *Type de procédure* :

IV.1.1) *Type de procédure* : Marché public à procédure adaptée.

IV.2) *Critères d'attribution*

IV.2.1) *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée* : non

IV.3) *Renseignements d'ordre administratif*

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur* : MP026.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché* : non

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres* :

Mardi 9 janvier 2018, à 12:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés* :

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation* : français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre* :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique* : non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires* : non.

Référence du ou des projet(s) et/ou programme(s) : Le marché public s'inscrit dans le cadre du projet PIGMA financé dans le cadre du FEDER. Il bénéficie de financements de l'État et du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'autofinancement des membres du GIP ATGeRi.

VI.3) *Autres informations :*

Les candidats qui souhaitent recevoir les documents de consultation par courriel doivent en faire la demande auprès de Madame Marion LAQUERRE :

Groupement d'intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques,
6, Parvis des Chartrons, 33 075 Bordeaux Cedex
Téléphone : 05 57 85 40 42,
télécopie : 05 57 85 40 26,
courriel : marion.laquerre@gipatgeri.fr

Aucune participation aux frais de reprographie et d'envoi ne sera requise par le pouvoir adjudicateur.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : Sans objet.

VI.4) *Procédures de recours*

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet B.P. 947f, F-33063 Bordeaux. E-mail : greffe.tabordeaux@juradm.fr . Tél. : 05 56 99 38 00. Fax : 05 56 24 39 03

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet B.P. 947f, F-33063 Bordeaux. E-mail : greffe.tabordeaux@juradm.fr . Tél. : 05 56 99 38 00. Fax : 05 56 24 39 03

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 1^{er} décembre 2017